

PLANIFICATION DU RESEAU HYDROMETRIQUE MINIMAL

Ce rapport a pour but d'élaborer des règles méthodologiques permettant de planifier l'implantation des stations du réseau hydrométrique minimal de base, et d'appliquer ces règles à des régions types afin de servir de modèles à d'autres planifications. Les règles méthodologiques proposées sont appliquées aux régions de la Lorraine et du bassin de la Maine.

Auteurs du document : MINISTERE DE L'AGRICULTURE, ORSTOM, OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

Diffuseur des métadonnées : Agence de l'eau Loire Bretagne

Mots clés : RESEAU HYDROMETRIQUE, METHODOLOGIE, MESURE DE DEBIT, STATION DE JAUGEAGE, PERMEABILITE

Date : 1970-11-01

Format : text/xml

Source : 13211

Langue : Français

Couverture géographique : BASSIN DE LA MAINE, PAYS DE LA LOIRE, 53, 49, 72, BASSE NORMANDIE, 61, 50, CENTRE, 28, 41, 37, 45, LORRAINE, 55, 54, 88, 57

Télécharger les documents : <http://oaidoc.eau-loire-bretagne.fr/exl-php/oaiconsult/DOC00018214>

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/planification-du-reseau-hydrometrique-minimal0>

Evaluer cette notice: